



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 4 octobre 2021

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 3/2021 du 30 août concernant l'arrêté d'imposition 2022,

Où le rapport de la commission Gestion et Finances,

DECIDE :

1. **d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2022** tel que présenté par la Municipalité et annexé au présent préavis ;
2. **de fixer la durée du nouvel arrêté à un an**, soit pour l'année 2022 ;
3. **d'autoriser** la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation.

Ainsi délibéré en séance du 4 octobre

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire :

Laureen Pittet